

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

Eco-rapport 2006 de la RFA

1. Introduction

Chers collègues,

Le Conseil de l'ONU sur le climat a récemment publié son rapport sur les conséquences du changement climatique auxquelles on peut s'attendre. Selon ce dernier, nous subissons de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique: la sécheresse et la famine augmenteront dans les zones australes, des phénomènes de canicule et d'inondations toucheront davantage les régions nordiques et côtières. Les Alpes font partie des régions qui seront particulièrement affectées par les changements climatiques. La communauté mondiale doit désormais combattre le réchauffement de la planète en prenant des mesures pour réduire ses émissions de CO₂. Les changements climatiques seront l'un des enjeux prioritaires pour l'humanité. Au niveau national, l'administration fédérale devra également participer à la diminution des émissions de CO₂. Je suis convaincu que la Confédération dispose avec RUMBA d'un instrument capable de réduire les conséquences néfastes pour l'environnement.

Le présent éco-rapport nous rend attentifs aux faiblesses du bilan environnemental de la RFA. Comme ces trois dernières années et malgré diverses mesures d'économie, la consommation d'électricité a de nouveau augmenté. La consommation d'eau a également continué de croître en 2006. Ce

résultat n'est pas étonnant dans la mesure où nous devons nous confronter depuis un certain temps à un problème fondamental dans notre bilan écologique: depuis des années, l'effectif de la RFA diminue, mais, pour des raisons d'exploitation, l'infrastructure ne peut pas être réduite, du moins pas dans les mêmes proportions. Le même principe s'applique aux locaux communs de la RFA. Ainsi, la cafétéria, la loge, les entrées, etc. doivent être «exploitées», bien que notre office emploie moins de personnes. Cela entraîne une augmentation de l'utilisation des ressources par collaborateur*. Nous devons immédiatement freiner cette évolution en prenant des mesures appropriées, par exemple en développant un projet particulier d'utilisation de l'espace.

Par ailleurs, je souhaite relever le net recul de la consommation d'énergie de chauffage. Dans les domaines de la consommation de papier et des déchets, le bilan environnemental s'est également sensiblement amélioré par rapport à l'année précédente. Les efforts que nous avons consentis sur le plan écologique ont porté leurs fruits.

Je vous remercie toutes et tous pour votre contribution personnelle et compte sur votre soutien à l'avenir.

Le directeur
Lucien Erard

2. La RFA et l'environnement

2.1 Notre office

Conformément à l'art. 105 de la Constitution fédérale, la fabrication, l'importation, la rectification et la vente de l'alcool obtenu par distillation relèvent de la compétence de la Confédération. Les tâches résultant de cette réglementation des compétences ont été confiées à la RFA. Cette dernière doit tenir compte des effets nocifs de la consommation d'alcool. La charge fiscale qui frappe l'alcool de

consommation constitue le pilier fondamental de la politique de l'alcool.

L'imposition des spiritueux diminue la consommation. Pour réaliser les objectifs de la politique de l'alcool, la RFA régule et surveille les productions agricole et professionnelle des spiritueux ainsi que le commerce de ces derniers. Alcosuisse, centre de profit de la RFA, approvisionne l'économie suisse en éthanol. Cette matière première est utili-

sée par les industries chimique, pharmaceutique et cosmétique.

En 2006, la RFA disposait d'environ 146 postes permanents et comptait 165 collaborateurs au total. L'effectif a diminué de trois postes par rapport à l'année précédente. Les trois quarts des places de travail sont regroupés dans les deux bâtiments de la RFA sis à la Länggassstrasse 31 et 35. Le quart restant est réparti sur les deux exploitations d'Alcosuisse de Schachen et de Delémont et sur le service extérieur. Le bâtiment sis à la Länggassstrasse 35 abrite également un laboratoire spécialisé en analyses chimiques.

2.2. Impact sur l'environnement

Pour ce qui est de l'impact sur l'environnement, il faut distinguer entre l'activité essentiellement administrative de la RFA et les prestations fournies par Alcosuisse.

Les répercussions des activités de la RFA sur l'environnement se font ressentir surtout au niveau de l'utilisation des ressources. La consommation d'énergie revêt une importance capitale en matière d'écologie. L'exploitation du laboratoire de chimie entraîne également des nuisances sur l'environnement (par ex. élimination des déchets). La RFA estime que l'application de la législation sur l'alcool n'exerce qu'un faible impact sur l'environnement extérieur.

Vu ses produits, ses prestations et son infrastructure, le centre de profit Alcosuisse exerce une influence surtout sur l'environnement extérieur. Il commercialise en Suisse quelque 400 000 hecto-

litres à 100 % d'éthanol par année. Les achats, qui s'effectuent pour les deux tiers à l'étranger, et la distribution de la matière première ont de considérables répercussions sur l'environnement. Les deux exploitations d'Alcosuisse de Schachen et de Delémont, qui disposent ensemble d'une capacité de stockage de 300 000 hectolitres d'éthanol, revêtent un rôle important pour l'environnement surtout du point de vue de la sécurité de l'infrastructure et du contrôle des émissions (pertes par évaporation).

2.3 Priorités du management environnemental

Le management environnemental de la RFA vise en premier lieu une utilisation efficace de l'énergie et des ressources. Il met l'accent sur la diminution de la consommation d'électricité et d'énergie de chauffage en prenant des mesures techniques et en induisant des changements dans le comportement des collaborateurs. Des actions ciblées visent à promouvoir un comportement respectueux de l'environnement. Elles s'accompagnent d'informations régulières au sein de la RFA sur des thèmes liés à l'environnement.

Dès 1999, les deux entrepôts d'Alcosuisse ont été progressivement impliqués dans le management environnemental de la RFA. Les données relatives à la consommation d'énergie ont ainsi commencé à être systématiquement enregistrées dans l'exploitation de Schachen (1999), puis dans l'exploitation de Delémont (2001). En outre, les atteintes à l'environnement causées par les transports d'éthanol ont été évaluées.

3. Objectifs écologiques pour 2006

Pour améliorer son bilan écologique, la RFA s'était fixée les objectifs suivants pour l'année 2006:

1. Réduire de 5 % sa consommation d'eau.
2. Réduire de 2 % sa consommation d'électricité.

3. Mener en automne/hiver 2006 une campagne d'information visant à promouvoir une utilisation économique de l'éclairage dans ses locaux.

4. Mesures et résultats relatifs aux prestations fournies à l'extérieur

Les principales atteintes à l'environnement causées par Alcosuisse proviennent des exploitations de Schachen et de Delémont. L'éthanol qui s'évapore de ces exploitations représente en effet un sérieux problème environnemental. En se volatilissant, l'éthanol contribue à la formation d'ozone à proximité du sol, dangereux pour la santé (smog estival). Afin de réduire le plus possible les pertes par évaporation lors de l'entreposage, Alcosuisse a fait installer une unité de récupération des gaz dans l'exploitation de Delémont. Opérationnelle depuis juillet 2001, l'installation a permis de recondenser

quelque 14 000 kg d'éthanol en 2002. En 2005, 30 166 kg d'éthanol ont pu être récupérés.

En juin 2002, une unité de récupération des gaz a également été mise en service dans l'exploitation de Schachen. Cette installation a permis de recondenser quelque 11 500 kg d'éthanol en 2003. La quantité d'éthanol récupérée s'est élevée à 23 500 kg en 2004, puis à 16 400 kg l'année suivante. Les données sur les quantités d'éthanol récupérées en 2006 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport.

La mise en service des unités de récupération des gaz a permis de réduire considérablement les atteintes à l'environnement liées à la gestion de l'éthanol. La charge polluante par tonne d'alcool commercialisée a ainsi diminué de quelque 40 % en 2003. La consommation supplémentaire d'électricité des installations s'est avérée négligeable par rapport à la quantité d'éthanol récupérée: en 2003, l'installation de Schachen a réduit les atteintes à l'environnement causées par les émissions de COV d'environ 10 000 ICP (indices de charge polluante), tandis que la consommation supplémentaire d'électricité s'est traduite par une charge de 1000 ICP seulement.

geable par rapport à la quantité d'éthanol récupérée: en 2003, l'installation de Schachen a réduit les atteintes à l'environnement causées par les émissions de COV d'environ 10 000 ICP (indices de charge polluante), tandis que la consommation supplémentaire d'électricité s'est traduite par une charge de 1000 ICP seulement.

5. Mesures et résultats de l'exploitation interne (administration)

5.1 Personnel, communication, formation

En 2006, le nombre de collaborateurs de la RFA s'élevait à 146 (exprimé en postes à plein temps), soit trois postes ou quelque 2 % de moins par rapport à l'année précédente. La formation sous forme d'ateliers prévue dans le cadre du programme RUMBA s'est déroulée dans le courant de l'année 2000. Les années suivantes, l'équipe RUMBA a sensibilisé les collaborateurs au problème de l'environnement au moyen de diverses campagnes (2001: cours Eco-Drive pour les collaborateurs du service extérieur; 2002: campagne Economiser l'énergie en empruntant les escaliers; 2003: semaines d'économie de courant; 2005: campagne de sensibilisation sur le thème de la consommation de papier).

A la fin de l'année 2006, l'équipe RUMBA a mené l'action «Economiser la lumière au travail». Les collaborateurs de la RFA ont été avertis de la campagne au moyen d'un article publié sur Intranews.

A la suite de cela, les membres de l'équipe ont informé les collaborateurs de leur unité d'organisation des méthodes permettant d'utiliser l'éclairage de façon économique et adaptée aux besoins spécifiques. A intervalles réguliers, les collaborateurs ont également reçu par courriel des astuces pour économiser l'électricité. Pour mener à bien son action, le groupe de travail «écologie» a utilisé le module de mise en oeuvre «affiches» parmi les propositions de RUMBA. Ce dernier a été adapté aux besoins spécifiques de la RFA en engendrant des coûts insignifiants. Les réactions positives ont montré que l'action a été accueillie favorablement par les collaborateurs et qu'elle a contribué à attirer leur attention sur l'utilisation de l'éclairage à leur poste de travail.

En 2006, la RFA a participé à la campagne «Bike to Work». Durant le mois de juin, quinze collaborateurs sont venus au travail à vélo. Au total, ils ont parcouru environ 2500 kilomètres.

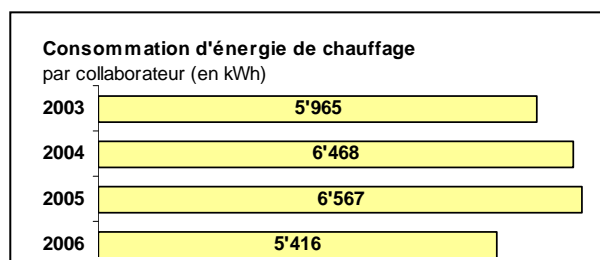
Formation et communication en 2006

▪ Communication de l'éco-rapport 2006 de la RFA	mai 2006
▪ Article «Bike to Work – participez à l'action!»	21 avril 2006
▪ Présentation de l'équipe de «Bike to Work»	mai 2006
▪ Action «Bike to Work»	juin 2006
▪ Article «Bike to Work – pédaler pour l'équilibre»	10 août 2006
▪ Article «Pour éclairer nos lanternes...»	6 décembre 2006
▪ Action «Economiser la lumière au travail»	décembre 2006

5.2 Consommation d'énergie de chauffage

En 2006, la RFA a enregistré un net recul de la consommation d'énergie de chauffage. Par rapport à l'année précédente, la consommation a diminué de 1151 kWh par collaborateur, ce qui correspond à une diminution de 17,5 %. Cette forte réduction a étonné l'équipe RUMBA. Ce résultat est certainement dû à l'optimisation du système de chauffage de décembre 2006. A cette occasion, le chauffage a dû être totalement arrêté pendant près d'une semaine. Dans le cadre de cette rénovation, les régulateurs Danfoss défectueux ont été remplacés

lors d'un contrôle général des radiateurs dans les bureaux.

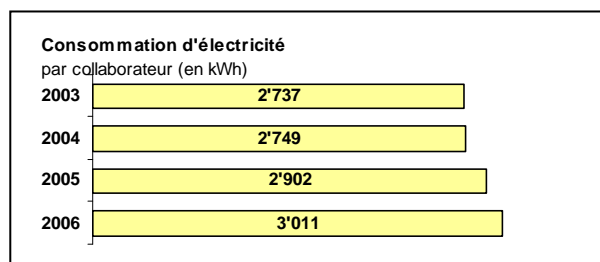


5.3 Consommation d'électricité

En 2006, les collaborateurs de la RFA ont consommé en moyenne 190 kWh, soit 3,8 % d'électricité de plus qu'en 2005. Ainsi, la réduction de 2 % visée par les objectifs écologiques pour l'année 2006 n'a pas du tout été atteinte. Dans le domaine de la domotique, les causes de cette augmentation sont inconnues. De manière générale, l'équipe RUMBA a toutefois noté une tendance à l'utilisation accrue d'appareils électriques au sein de la RFA, ce qui a contribué à augmenter la consommation d'électricité. De plus, elle constate que la réduction constante des effectifs conduit à une augmentation de la consommation par collaborateur. La consommation d'électricité pour les locaux communs (entrée, couloirs, cafétéria, etc.), l'infrastructure informatique centrale ainsi que pour le refroidissement du laboratoire chimico-technique et des serveurs informatiques se répartit en effet

sur un plus petit nombre de personnes. Selon les expériences faites par l'équipe RUMBA, seules des mesures spéciales permettraient de combattre l'augmentation de la consommation liée aux structures.

Le groupe de travail «écologie» s'est fixé pour objectif en 2007 d'équiper toutes les places de travail de rails de contact commutables permettant de réduire la consommation d'électricité en stand-by.



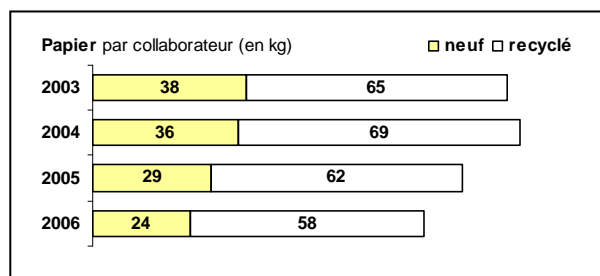
5.4 Consommation de papier

La consommation de papier, qui avait déjà connu une forte baisse en 2005, a encore considérablement diminué en 2006. Les collaborateurs de la RFA ont ainsi utilisé en moyenne 82 kg de papier en 2006 contre 91 kg en 2005. La consommation de papier a donc diminué de 9,9 %.

L'analyse des données montre que moins de formulaires ont été imprimés en 2006, en particulier dans les domaines Production, Imposition et contrôle ainsi que dans le service extérieur.

La nette diminution de la consommation de papier de cellulose fraîche est particulièrement réjouis-

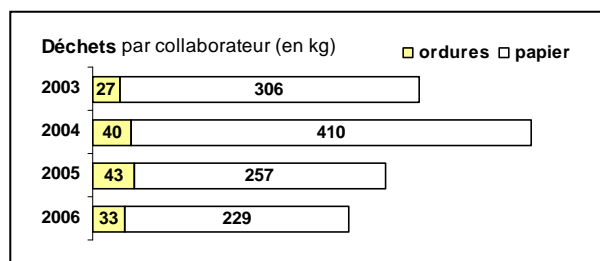
sante. Cette dernière a passé de 29 kg en 2005 à 24 kg en 2006. La proportion de papier recyclé a ainsi passé de 68 % à près de 71 % en l'espace d'un an.



5.5 Déchets

Les déchets de la RFA sont constitués de papier à raison de 5/6^e. En 2006, la masse des déchets de papier a diminué de façon plus ou moins proportionnelle à la consommation de papier (-10,9 %). Concrètement, les déchets de papier recyclable ont passé à 229 kg par collaborateur pour la période sous revue (257 kg en 2005). La masse des déchets non recyclables a également diminué, passant à 33 kg par collaborateur contre 43 kg en 2005. La masse totale des déchets a atteint 262 kg par collaborateur, soit une diminution de près de 13 % par rapport à 2005. Ce résultat

s'explique également par le fait que seuls peu de bureaux ont été évacués en 2006 suite au départ à la retraite de plusieurs collaborateurs.

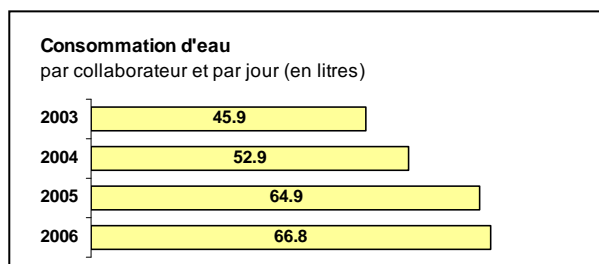


5.6 Eau et eaux usées

Depuis 2004, la RFA note un accroissement de la consommation d'eau. En 2006, cette dernière a encore augmenté de 2,9 %, passant à 66,8 litres par collaborateur. L'objectif de la RFA visant à diminuer la consommation d'eau de 5 % en 2006 n'a

donc pas pu être atteint. Des analyses effectuées par le service de conciergerie ont montré que l'augmentation de la consommation d'eau était probablement due au système de régulation hygrométrique des locaux informatiques. C'est pourquoi la

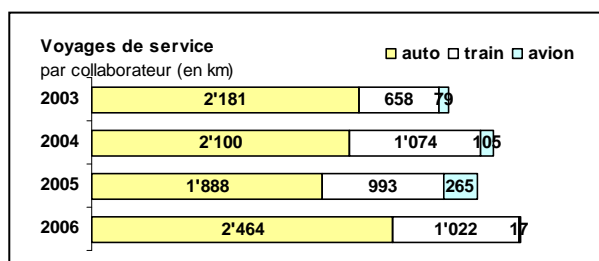
RFA a fait réviser et optimiser l'installation en 2006. Ces améliorations devraient avoir des répercussions positives sur la consommation d'eau de la RFA en 2007.



5.7 Voyages de service

En 2006, les collaborateurs de la RFA ont parcouru en moyenne 3503 km pour des voyages de service, soit quelque 11,3 % de plus que l'année précédente (3146 km). S'agissant des différentes catégories, c'est avant tout la forte augmentation des kilomètres parcourus en voiture qui est frappante (2464 km par collaborateur contre 1888 km l'année précédente). Une légère augmentation a également été enregistrée en ce qui concerne les kilomètres parcourus en train (1022 km contre 993 km l'année précédente). L'augmentation des voyages est notamment due à un programme de réorganisation interne qui a nécessité en 2006 la présence régulière à Berne de tous les collaborateurs du service extérieur. Par ailleurs, les voyages à l'étranger effectués avec un véhicule de service pour des examens en relation avec des projets ont également

contribué à l'accroissement de la distance parcourue. Il faut relever que très peu de voyages en avion ont été effectués en 2006; les kilomètres parcourus en avion ont ainsi passé de 265 km en 2005 à 17 km en 2006. La proportion des kilomètres parcourus en train par rapport à l'ensemble des voyages de service a reculé pour atteindre 29 % contre 32 % en 2005.



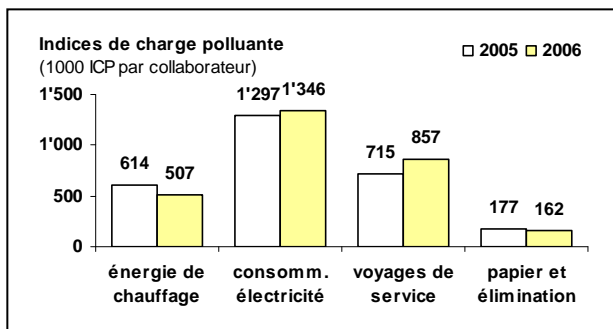
Indices de charge polluante

Les indices de charge polluante (ICP) servent à mesurer la pollution de l'air, de l'eau et du sol par des substances nocives. Le calcul des ICP s'effectue selon les méthodes scientifiques de calcul conformément à la brochure «Schriftenreihe Umwelt Nr. 297» de l'OFEFP (uniquement disponible en allemand).

La consommation d'électricité représente la plus grande charge polluante à la RFA (environ 47 % des ICP). Viennent ensuite les voyages de service (environ 30 % des ICP) et l'énergie de chauffage (environ 17,5 % des ICP). Avec 5,5 % des ICP, la consommation de papier et l'élimination des déchets n'ont en revanche que peu d'incidence sur l'environnement.

Le diagramme ci-dessous montre que la charge polluante par collaborateur a nettement diminué en 2006 pour ce qui est de la consommation d'énergie de chauffage (-17,4 %) ainsi que de la consommation de papier et l'élimination des déchets (-8,5 %). La charge polluante moyenne a par contre nettement augmenté en ce qui concerne la consommation d'électricité (+3,8 %) et les voyages de service (+19,9 %). Au total, la charge polluante causée par les collaborateurs de la RFA a augmenté de 69 000 ICP en 2006, soit de 2,5 %.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la RFA est confrontée depuis quelques années à une augmentation de la charge polluante par collaborateur. Et ce en dépit des efforts accomplis par le groupe de travail «écologie» pour réduire l'utilisation des ressources au moyen de diverses mesures écologiques. L'équipe RUMBA estime que ce développement est avant tout lié aux changements intervenus dans l'effectif de la RFA. Le nombre de collaborateurs n'a cessé de diminuer ces dernières années. Pour des raisons d'exploitation majeures, l'infrastructure à disposition (centre de calcul, laboratoire chimico-technique, équipements du bâtiment, etc.) n'a toutefois pas pu être réduite, du moins pas dans les mêmes proportions. A cela s'ajoute le fait que l'exploitation des locaux communs (cafétéria, loge, entrées, couloirs, dépôts de stockage, etc.) doit être maintenue, même si le nombre de collaborateurs a diminué. Par conséquent, la consommation d'électricité, d'énergie de chauffage et d'eau par collaborateur a augmenté. Ces prochaines années, la RFA devra ainsi relever un grand défi écologique: adapter l'utilisation des ressources au développement du personnel par le biais de mesures appropriées (par ex. en élaborant un projet particulier d'utilisation de l'espace).



6. Objectifs écologiques pour 2007

Pour améliorer son bilan écologique, la RFA s'est fixée les objectifs suivants pour l'année 2007:

1. Stabiliser sa consommation d'électricité au niveau de 2006.
2. Réduire de 4 % sa consommation d'eau.
3. Equiper toutes les places de travail de rails de contact commutables, afin de réduire la consommation d'électricité en stand-by.

7. Organisation du management environnemental

A fin 1991, la RFA avait déjà lancé un premier projet environnemental, dans le cadre duquel elle a élaboré en octobre 1993 un concept d'écologie pour le fonctionnement de l'administration. Pour ce projet, un groupe de travail avait été constitué au début de 1992. Complété par la suite pour répondre aux exigences de RUMBA, il a été chargé de l'exécution du programme. La tâche principale du groupe de travail consiste à définir des objectifs écologiques ainsi qu'à planifier et à mettre en œuvre les mesures nécessaires. Le groupe de travail veille également à la circulation des informations en matière d'environnement.

L'équipe RUMBA s'est réunie deux fois en 2006. Lors de ces séances, les objectifs écologiques pour l'année 2006 ont été fixés sur la base de l'analyse des paramètres environnementaux. Des mesures concrètes de mise en œuvre ont en outre été prises. En juin 2006, la RFA a participé à l'action «Bike to Work», qui encourageait les collaborateurs à venir au travail à vélo. La campagne «Economiser la lumière au travail», menée en décembre 2006, constituait un autre point important des activités de la période sous revue. Cette campagne avait pour objectif de réduire la consommation d'électricité des collaborateurs sur leur lieu de travail.

Les membres du groupe de travail «écologie»

▪ Heinz Friedrich	EDV
▪ Walter Märki (présidence)	GV
▪ Franz Mühlebach	Alcosuisse
▪ Monika Oesch	KOM
▪ Andreas Roth	PZD
▪ Liselotte Schlüchter	QF
▪ Rolf Viehweg	CAF

Documents régissant le management environnemental

▪ Lignes directrices RFA	19.01.00
▪ Objectifs écologiques 2000	19.01.00
▪ Objectifs écologiques 2001	28.06.00
▪ Evaluation des propositions	12.07.01
▪ Plan de communication 1999 - 2001	09.07.01
▪ Eco-rapport RFA 2000/2001	14.09.01
▪ Eco-rapport RFA 2001	10.07.02
▪ Eco-rapport RFA 2002	27.10.03
▪ Eco-rapport RFA 2003	octobre 04
▪ Eco-rapport RFA 2004	sept. 05
▪ Eco-rapport RFA 2005	mai 06
▪ Plan de mesures écologiques 2006	30.04.07

Pour toutes suggestions et informations supplémentaires, veuillez vous adresser à:

Walter Märki, Régie fédérale des alcools, Länggasstrasse 35, 3000 Berne 9, tél. 031 309 14 50, fax 031 309 15 03, courriel: walter.maerki@eav.admin.ch